



SENIOREMPLOIS.CA

Mémoire présenté dans le cadre du projet de loi 70 :

Loi visant à permettre une meilleure
adéquation entre la formation et
l'emploi ainsi qu'à favoriser
l'intégration en emploi

par

Marjolaine St-Pierre, PhD. présidente

Denys Roy, LLM, directeur général

Mont-Royal, 16 février 2016

A : Présentation : LA MISSION de Senioremplois

Voici une innovation québécoise qui vise à mieux répondre aux besoins des employeurs par l'embauche de personnes de 55 ans et plus. Elle s'inscrit dans la volonté actuelle du gouvernement d'implanter une politique visant à conseiller et à outiller les personnes à la recherche d'un emploi et à faciliter leur intégration au marché du travail.

SENIOREMPLOIS.CA est une entreprise en développement qui a pour mission:

- **de favoriser la réintégration sur le marché du travail des personnes de 55 ans et plus.**
- **de sensibiliser et d'aider les employeurs à avoir recours à cette main d'œuvre compétente, qualifiée et disponible**
- **d'offrir des services (formation, coaching, plan d'intégration,..) aptes à soutenir la réintégration des personnes de 55 ans et plus**

Senioremplois s'affiche comme leader en matière d'intégration au travail des personnes d'expérience de 55 ans et plus et même à compter de 50 ans parce que ceux-ci vivent la même réalité.

Ces personnes d'expérience à la recherche d'emploi sont issues soit d'une mise à pied (action involontaire) soit d'une prise de décision personnelle de retourner sur le marché du travail après avoir vécu une période de retraite de quelques mois (action volontaire).

Les études confirment qu'après avoir passé de 18 à 24 mois à la retraite, les personnes d'expérience **souhaitent, en majorité, exercer un retour au travail** pour différentes raisons dont la *principale est celle d'obtenir un revenu complémentaire afin de combler un régime de retraite jugé insuffisant.*

B- Résumé de la position de Senioremplois.ca relatif au projet de loi 70.

Voici ce que propose Senioremplois afin de faire en sorte que le projet de loi 70 tienne compte de cette cohorte qui regorge de compétences et d'expérience.

- 1- Nous observons et plusieurs personnes le confirment en nous contactant, que beaucoup d'employeurs font finement de l'âgisme de façon détournée sans que cela paraisse.
- 2- Cette loi devrait moderniser la définition du mot discrimination en y ajoutant ceci : commet un acte discriminatoire, toute personne qui dans le cadre de ses fonctions au sein d'un employeur nuit, brime et finalement empêche l'embauche d'une personne d'expérience de 55 ans et plus, par quelques moyens ou processus que ce soient.
- 3- Un siège devrait être réservé à Senioremplois à la Commission des partenaires.
- 4- Depuis des années, Senioremplois cherche à se faire reconnaître par Emploi-Québec. Pourtant le ministre fédéral sous le gouvernement Harper qui était responsable de l'emploi et du développement des ressources humaines a jugé l'initiative de Senioremplois des plus intéressantes et innovantes.
- 5- Nous proposons qu'un plan d'intégration des personnes de 55 ans et plus soit obligatoire pour tout employeur de plus de 100 employés et qu'un pourcentage (exemple 10%) soit un objectif à atteindre.

- 6- Nous proposons qu'un chapitre ou une section soit spécifiquement réservée pour détailler la situation des personnes d'expérience de 55 ans et plus dans l'élaboration du plan d'action national et pour celui au niveau régional.
- 7- Nous proposons que les personnes de 55 ans et plus soient admissibles au programme d'allocation pour la recherche d'un emploi.

Voilà l'essentiel de nos recommandations et nous vous invitons à lire les pages qui suivent.

C : LA RÉALITÉ DES PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS

Quelques constats :

- L'assurance-emploi doit être utilisée en dernier recours tout comme l'aide sociale.
- Plus la personne est âgée moins elle dispose de revenu suffisant pour maintenir un niveau de vie minimum.
- L'appauvrissement des personnes âgées est confirmé par plusieurs études.
- Les risques d'avoir recours à l'assurance emploi et l'aide sociale s'accroissent avec l'âge.
- Certains employeurs déclarent être affectés par une pénurie de main-d'œuvre; ils désirent y remédier par l'embauche de travailleurs étrangers provenant d'autres pays. Par contre, selon Emploi-Québec et d'autres études, il n'y a pas de pénurie de main- d'œuvre sauf dans quelques secteurs d'activités.
- La cohorte des personnes de 55 ans et plus augmente en terme de quantité (espérance de vie plus longue), mais aussi en terme de qualité. En effet, elle se compose de plus en plus de citoyens davantage scolarisés et qualifiés.

D : LE CONTEXTE

Plusieurs études confirment que les revenus des personnes de 55 ans plus à la retraite sont insuffisants. L'espérance de vie est plus longue et les retraités vivent aussi en meilleure santé.

Il s'agit d'une période où ces personnes souhaitent être actives et impliquées dans le fonctionnement de la société. Elles ne veulent pas avoir recours à l'assurance-emploi ni à l'aide sociale, car il s'agit de dignité et de fierté après avoir tant travaillé ! ¹

Elles désirent réintégrer le marché du travail en fonction de leurs intérêts, de leurs besoins et de leur disponibilité afin d'obtenir un revenu additionnel, une reconnaissance socio-professionnelle et poursuivre leur contribution.

La vie active signifie aussi moins d'anxiété, moins de dépression et moins de consommation de médicaments générant ainsi une diminution des coûts des services de santé et un bien-être collectif canadien.

SENIOREMPLOIS.CA propose donc la réintégration des personnes de 55 et plus sur le marché du travail afin de produire un revenu additionnel qui aura finalement des impacts bénéfiques aux plans économique, social et familial.

Le discours des ministères provinciaux des finances relatif à l'insuffisance de budget pour financer les régimes de retraite est connu : **le retour au travail des 55 ans et plus contribuera à aider collectivement les finances publiques et à générer un revenu d'appoint individuellement.**

Les études des entreprises Sun Life, Banque Scotia, Banque Laurentienne, Emploi-Québec confirment que ces personnes veulent retourner sur le marché du travail après avoir passé environ 18 mois à la retraite dans une proportion entre 50 à 55 %.

Pour le Canada, selon l'Institut Vanier, le taux d'activité des personnes de 65 ans et plus est passé de 2002 à 2012 de 6.7% à 12.6%. Cette cohorte représente 14.8% de la population soit 5 090 500 citoyens.

Au Canada, les personnes de 55 ans et plus, au nombre de 9 617 100, représentent 28% de la population canadienne. En formulant l'hypothèse qu'environ la moitié de celles-ci

¹ Pour l'ensemble de ce texte, le masculin inclut le féminin.

souhaitent faire un retour sur le marché du travail, il s'agit d'un bassin de main-d'œuvre impressionnant de 4 808 550 personnes.

Au Québec : En 2015, il y aura 1 400 000 personnes de 65 ans et plus. En considérant 50% de celles-ci, il s'agit de 700 000 personnes intéressées à retourner sur le marché du travail.

En 2030, il s'agira de 2 200 000 personnes. À 50%, elles représenteront 1 100 000 travailleurs d'expérience désireux de retourner sur le marché du travail. Ce nombre imposant de personnes disponibles à un retour au travail constitueront une valeur ajoutée au développement des entreprises du Québec.

Les récents dossiers d'analyse produit par Emploi-Québec détaillent très bien cette réalité.²

Enfin, à la demande du gouvernement du Québec, **le rapport D'Amours** est venu confirmer la triste réalité financière des personnes de 55 ans et plus, l'état précaire des régimes de retraite et l'incapacité du gouvernement de toujours en assumer les coûts en croissance.

E : LES EMPLOYEURS

D'ici 2020, selon **SENIOREMPLOIS.CA** et Emploi-Québec, le Québec disposera d'une main d'œuvre suffisante pour combler l'ensemble de l'embauche des entreprises excluant de ce fait une pénurie de main-d'œuvre qualifiée sauf, sous réserve, dans quelques secteurs spécifiques.

Les employeurs recherchent des personnes compétentes, disponibles et responsables : les personnes de 55 ans et plus qui veulent retourner sur le marché du travail sont donc à leur disposition.

² Les récents dossiers d'analyse produit par Emploi-Québec détaillent très bien cette réalité.

Il est impérieux que les employeurs ouvrent leurs portes aux personnes de 55 ans et plus comme cela se fait pour la population étudiante. La culture organisationnelle d'embauche destinée aux étudiants constituant une base à reproduire dans le cadre de l'embauche de 55 ans et plus. Il est essentiel de contribuer à changer les profils d'embauche et à soutenir l'adhésion des employeurs à la réintégration au travail des personnes de 55 ans et plus.

Selon nous, il ne doit pas avoir place à de l'âgisme. Il s'agit d'un bassin de compétences inestimables au service des employeurs qui veulent les intégrer !

CONCLUSION

SENIOREMPLOIS vise à convaincre les employeurs à embaucher les personnes de 55 ans et plus. Cette entreprise constitue une innovation cruciale au Québec. Investissons pro-activement pour éviter que les gouvernements aient à assumer des coûts disproportionnés en assurance emploi et en l'aide sociale.

Toutefois toute entreprise a besoin de soutien moral et d'appui financier afin d'accroître ses interventions sur le terrain. Afin de poursuivre sa mission et rejoindre les employeurs pour qu'ils affichent leurs postes sur le site web www.senioremplois.ca, **SENIOREMPLOIS** a donc développé, sans aucune assistance ni soutien, une infrastructure électronique qui vise à encourager les employeurs à développer un plan d'intégration des personnes de 55 ans et plus et à afficher leurs postes. Voilà un bassin de main d'œuvre intéressant pour les employeurs mais nous constatons de la résistance de leur part!

SENIOREMPLOIS.CA est désireux de transmettre ce message collectif positif :

Les personnes de 55 et plus, sont peu désireuses d'avoir recours à l'assurance emploi et à l'aide sociale. Elles souhaitent demeurer actives et contribuer au fonctionnement de notre société par l'entremise des entreprises et organismes.

Nous demeurons intéressés et disponibles pour collaborer avec vous afin de faire en sorte de mieux utiliser la main d'œuvre compétente des personnes de 55 ans et plus.

Coordonnées :

SENIOREMPLOIS.CA

Marjolaine St-Pierre, Ph.D., présidente

Denys Roy, LLM, directeur général

Courriel : dr@senioremplois.ca

SITE WEB : www.senioremplois.ca

ADRESSE CIVIQUE : 3130 Boul. Graham, Ville Mont-Royal, H3R 1J9, Québec, CANADA